

HABILITATION ELECTRIQUE

Chargé d'interventions élémentaires BT

BS-BE manoeuvre

Recyclage

Durée : 1,5 journée -10 heures 30

Formation présentielle

Public : Devrant se recycler : personnel d'exploitation /d'entretien amené à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement/raccordement/manœuvres sur des installations électriques.

Objectifs : Exécuter en sécurité des interventions de remplacement / raccordement, des manœuvres dans le respect de la norme NF C 18-510 A2.

Pré-requis : Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles.

Modalités d'évaluation des acquis :

Epreuve théorique finale par questionnaire destiné à évaluer les savoirs.

Ce questionnaire comprend environ une 30ème de questions à choix multiple (QCM).

L'apprenant devra obtenir au minimum 70% de bonnes réponses.

Epreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires. Cette épreuve est destinée à évaluer les savoir-faire.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.

Moyens pédagogiques et techniques : Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique (environnement électrique sur site client) ou malette pédagogique pour les sessions interentreprises.

Support pédagogique : Mémo format illustré

Animateur : Intervenant ayant les pré-requis conformes à ceux notifiés dans la norme NF C 18-510 A2

Documents délivrés à l'employeur : Avis et titre pré-rédigé. Attestation de formation

Validité du titre : La validité recommandée par la NF C 18-510 A2 est de 3 ans

PROGRAMME

Ce programme comprend conformément à la norme NFC 18-510 A2, une partie Théorique et une partie PRATIQUE

Retour d'expériences

- Citer les limites de l'habilitation (autorisation et interdit, etc)
- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux opérations de son titre
- Citer les moyens de protection collective
- Citer les moyens de protection individuelle et leur limite d'utilisation
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux opérations
- Décrire les étapes de la mise en sécurité d'un circuit
- Lister les mesures de protection à observer lors d'une intervention
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13

Evaluation des savoirs faire

- Réaliser les opérations correspondant à son titre
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie
- Appréhender une zone de voisinage
- Reconnaître les signalisations / repérages associés
- Si nécessaire, identifier, vérifier et utiliser les E.P.I.
- Identifier, utiliser et vérifier le matériel et l'outillage approprié
- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte
- Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT)
- Réaliser une remise sous tension
- Délimiter et signaler la zone d'intervention BT
- Respecter /faire respecter les règles et les instructions de sécurité
- Appliquer les procédures en cas d'accident corporel / d'incendie dans un environnement électrique
- Analyser les risques pour une situation donnée

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap : nous sommes en mesure de vous proposer un parcours adapté à vos contraintes, n'hésitez pas à nous contacter